

Nantes, le 17 avril 2020

Manger Local en Pays de la Loire

La Région et la Chambre d'agriculture expérimentent des boutiques en ligne dédiées à la vente de produits frais

La Région et la Chambre régionale d'agriculture lancent une démarche partenariale et solidaire avec les Départements, l'AMF, la Chambre des métiers et la CCI visant à aider nos producteurs à trouver de nouveaux débouchés de proximité auprès des consommateurs.

La Région finance en grande partie et coordonne avec la Chambre d'agriculture le développement de véritables boutiques en ligne à l'échelle des territoires. Objectif : offrir un débouché local aux producteurs de produits frais dont les circuits de distribution sont fermés, et satisfaire la demande des consommateurs, qui n'a pas diminué malgré la crise.

Les initiatives locales seront référencées sur le site www.approximite.fr, alimenté en continu par la Chambre régionale d'agriculture. Les commandes passées auprès des producteurs référencés seront livrées à domicile ou dans un point relais.

Plusieurs expérimentations sont en cours d'élaboration dans nos 5 départements.



« La crise sanitaire et le confinement impactent durement nos producteurs de produits frais qui ont perdu de nombreux débouchés. Pour aider la 1^{ère} filière économique des Pays de la Loire à surmonter la crise et satisfaire la demande des consommateurs, la Région et la Chambre régionale d'agriculture mettent en œuvre avec de nombreux partenaires la mise en relation des producteurs et des consommateurs à l'échelle d'une intercommunalité. Aujourd'hui plus que jamais, consommer local c'est capital ! » explique Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.



« Dans le contexte de crise que nous traversons, se protéger et protéger les autres pour rester en bonne santé est bien évidemment prioritaire, mais se nourrir l'est aussi. Ainsi, dès le début du confinement, les agriculteurs et leurs filières se sont fortement mobilisés pour garantir le maintien d'une alimentation de qualité et en quantité. Plus que jamais, ce contexte exceptionnel nous rappelle que les circuits alimentaires de proximité sont stratégiques et primordiaux pour répondre aux besoins des citoyens, tout en préservant les emplois sur nos territoires. Le projet initié par la Région des Pays de la Loire, dont la chambre d'agriculture est partenaire, nous permet de conforter ces circuits, face à l'urgence d'aujourd'hui, mais aussi pour demain. » précise François Beaupère, président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire.

CONTACT PRESSE - Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 06 77 66 11 16